

La Caravane de la Convergence des luttes pour la terre et l'eau – Afrique de l'Ouest



La Caravane de la Convergence, qu'est-ce que c'est?

(Voir Newsletter n°4, février mars 2016)

Le 3 mars partait du Burkina Faso une Caravane de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – Afrique de l'Ouest, avec pour objectif de rendre visible les communautés victimes d'un accaparement des terres et de l'eau et d'interpeller de cette manière les autorités nationales de la région sur leur rôle dans la mise en œuvre du droit à l'alimentation.

La Caravane de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – Afrique de

l'Ouest s'inscrit dans la continuité du Forum Social Africain tenu à Dakar en octobre 2014 et de celui tenu à Tunis en mars 2015, et à la suite desquels une Déclaration de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau a été rédigée. Cette déclaration réaffirme les droits humains fondamentaux en insistant sur le droit à l'alimentation et tous les droits connexes qu'il implique (droit à la terre, droit à l'eau, droit aux semences en particulier).

La Caravane, partie du Burkina Faso, a traversé le Mali pour terminer son périple le 19 mars à Dakar (Sénégal) où s'est tenue une conférence internationale du Réseau Mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition. Des activités ont été organisées en amont (du 25 février au 02 mars) et d'autres ...*(suite page suivante)*

... se sont tenues en parallèle de la Caravane dans 15 pays ouest africains. Des représentant-e-s de ceux-ci ont rejoint le mouvement à différentes étapes du parcours. Ont ainsi participé au mouvement des paysans, des paysannes et des civil du Niger, du Nigéria, du Togo, du Bénin, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, de la Guinée Conakry, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Sierra Léone.

Un « Livret vert de la Convergence », qui rassemble toutes les revendications du mouvement en matière d'accès à la terre, à l'eau et aux semences, a été remis aux différentes autorités ainsi qu'au président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO).



A noter : la liste des acronymes est à la fin de la Newsletter.

De Ouagadougou à Dakar, les étapes de la Caravane

Pendant deux semaines, la Caravane a sillonné les routes de trois pays de l'Afrique de l'Ouest que sont le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal.

Au total, elle se sera arrêtée dans 11 villes où ont été organisés des ateliers, des débats, des conférences, des diffusions de films, des

visites de sites où des droits ont été violés, etc.

Ouagadougou, Houndé et Bobo Dioulasso au Burkina Faso, Sikasso, Bamako et Kayes au Mali, Tambacounda, Mékhé, Koalack, Diamniadio et Dakar au Sénégal, ont donc accueilli les caravaniers.



Les étapes de la Caravane

Ouagadougou, Houndé, Bobo Dioulasso, Sikasso, Bamako, Kayes, Tambacounda, Mekhe, Kaolack, Diambiadio, Dakar étaient les principales villes dans lesquelles se sont arrêtés les caravaniers.

3-4 mars : Ouagadougou (Burkina Faso)

L'ouverture de la Caravane a été accompagnée de discussions autour du droit à l'alimentation (en particulier des femmes et des enfants) et de l'accaparement des terres. Ce fut également l'occasion de remettre le Livret de la Convergence au président de la commission de l'UEMOA, au président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso et au ministre de l'agriculture et des aménagements hydrauliques.

Un atelier autour des semences paysannes a également eu lieu. Ce fut l'occasion de rédiger une déclaration autour de l'accès à ses ressources fondamentales, déclaration partagée aux différentes étapes de la Caravane.

7-8 mars : Sikasso (Mali)

Suite à une soirée autour des questions foncières et de la souveraineté alimentaire (discours du président du CMAT, théâtre, musique, film), une table ronde s'est tenue le jour suivant autour des semences paysannes et des méthodes de conservation, accompagnée d'une conférence de membres du COASP Mali qui rendaient compte de la fin de cinq jours de travail autour des semences. Ce fut l'occasion pour les participants d'échanger leurs semences ! Les caravaniers ont également reçu la visite du gouverneur de la région de Sikasso et du ministre de l'Investissement. Le Livret de la Convergence leur a été remis.

5-6 mars : Houndé et Bobo Dioulasso (Burkina Faso)

Les thèmes des ateliers étaient les OGM, les pesticides et l'agroécologie : quels sont les dangers des premiers et les solutions apportées par la dernière ? L'accaparement des terres a également fait l'objet d'une activité (visite d'un site où des populations ont été expulsées).

9-10 mars : Bamako (Mali)

L'étape de Bamako a commencé par une marche de soutien au village des sans terre et à la Convergence des luttes pour l'accès à la terre et l'eau. FIAN France a co-animé un atelier de travail autour de la Déclaration des droits des paysans et des paysannes (voir article consacré dans ce numéro). Enfin, de nombreux représentants de pays ouest-africains ont témoigné, dénonçant les phénomènes de spéculation foncière et d'accaparement des terres, les difficultés rencontrées par les femmes paysannes et les dangers des semences hybrides (témoignages autour du coton BT).

Les étapes de la Caravane (suite)

11-12 mars : Kayes (Mali)

A Kayes, les ateliers se sont concentrés autour des migrations : migrations voulues ou forcées, jeunes qui quittent les campagnes à cause d'une vie trop dure, paysans expulsés qui se retrouvent sans terres, etc. Un débat a également eu lieu sur le thème « Mobilité humaine et souveraineté alimentaire ».

13-15 mars : Tambacounda et Mékhé (Sénégal)

Arrivée au Sénégal de la Caravane qui a continué à Tambacounda et Mékhé son travail autour de l'accaparement des terres, d'une part, et de l'agroécologie, d'autre part. Les autorités locales ont également été rencontrées et se sont vues offrir le Livret de la Convergence.

15 mars : Kaolack (Sénégal)

Une marche de 3 km rassemblant 2000 personnes a été organisée à Kaolack, en présence du gouverneur local, auquel a été remis le Livret pour la Convergence. Des ateliers autour des questions environnementales et agroécologiques ont ensuite eu lieu.

16-17 mars : Diamniadio (Sénégal)

La dernière étape de la Caravane avant Dakar a principalement été consacrée à la thématique de l'eau, mais fut aussi une journée de sensibilisation aux conséquences de la déforestation, de la pollution de l'eau et de la vente abusive de terres.

18-20 mars : Dakar (Sénégal)

Arrivée de la Caravane à Dakar, lieu de clôture de l'événement (voir article consacré dans ce numéro). Ce fut le moment de faire le point sur les grandes thématiques abordées tout au long de ce processus, d'évaluer l'impact de la Caravane et de définir les actions à mener par la suite.

Toutes les info sur les étapes de la Caravane :
<https://www.facebook.com/caravaneterreau/?fref=ts>
et sur : <http://caravaneterreau.info/>

Qu'est-ce que dit le Livret vert de la Convergence?

Distribué aux différentes autorités locales, nationales ou régionales, rencontrées tout au long du périple de la Caravane, le Livret vert de la Convergence est un des outils de plaidoyer centraux de cette mobilisation. Que contient-il?

Un livret vert de la convergence a été rédigé pour l'occasion. Il constitue un outil de plaidoyer distribué aux différents acteurs politiques, administratifs, civils rencontrés tout au long du voyage de la Caravane. Y sont expliquées les difficultés rencontrées par les paysans et les paysannes d'Afrique de l'Ouest, les propositions élaborées pour contrer ces difficultés, et les revendications du mouvement (organisations paysannes et civiles).

Le livret dénonce l'accaparement des terres et de l'eau (les deux éléments étant liés), mais aussi l'accaparement des semences paysannes à travers des processus de certification ou de brevetage qui rendent les paysans et les paysannes dépendants de l'industrie semencière. La conséquence est la déstructuration des systèmes nourriciers locaux, la précarisation des paysans, des paysannes et de toutes les personnes travaillant et vivant en milieu rural, la perte d'un savoir-faire et d'un patrimoine biologique considérable. Le livret met en avant les femmes paysannes qui ont un rôle crucial dans l'agriculture ouest-africaine mais qui continuent de souffrir d'importantes discriminations (par rapport à l'accès au foncier, aux crédits, à un statut et à un revenu notamment). Il souligne également le problème de désertification des campagnes

par les jeunes, découragés par les difficultés liées à la reprise et la gestion de l'exploitation familiale ainsi qu'aux conditions de vie en milieu rural. Il dénonce l'emprise des multinationales sur les décideurs politiques qui font fi des volontés locales.

Des propositions sont également exposées dans le livret. Basées sur les concepts de souveraineté alimentaire, d'agriculture familiale et d'agroécologie, ces propositions consistent à recentrer les politiques alimentaires sur les acteurs locaux, en premier lieu les paysans, en leur redonnant un pouvoir décisionnaire central dans les processus politiques et en s'émancipant de l'influence des grandes organisations et groupes privés internationaux, et à recentrer les pratiques agricoles autour de pratiques environnementales durables, agroécologiques.

Des revendications sont ensuite émises. A travers le livret, les organisations civiles et paysannes ouest-africaines appellent les Etats notamment à :

- agir dans le respect de la volonté des peuples qui les ont élus
- reconnaître l'importance de la terre, de l'eau et des semences paysannes comme patrimoine, outils de justice et d'équité sociales, éléments fondamentaux d'une gestion environnementale durable



- assurer la réalisation des droits humains reconnus dans la Déclaration universelle des droits humains (DUDH), le Pacte international portant sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), le Pacte international portant sur les droits civils et politiques (PIDCP), la Charte africaine des droits humains et des peuples
- replacer les communautés locales au centre des processus de gestion des ressources
- initier, réviser et/ou mettre en œuvre des cadres politiques et juridiques pour répondre aux droits et aux besoins des populations dans un souci d'équité (à commencer par l'accès à la terre), s'assurer qu'ils sont respectés par les partenaires publics ou privés, et aller vers une mise en œuvre régionale de ces droits
- soutenir et prendre des mesures pour le développement de l'agriculture familiale basée sur l'agroécologie paysanne dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Accéder au Livret :

http://caravaneterreeau.info/IMG/pdf/convergence_globale_des_luttes_pour_la_terre_et_l_eau_mise_en_page_1.pdf



Zoom sur l'étape de Bamako (p.6-9)



FIAN France était présente à l'étape de Bamako. Marche de soutien au mouvement du village des sans terre et à la Convergence des luttes pour l'accès à la terre et l'eau, atelier sur les Déclaration des droits des paysans et des paysannes, village des sans terre, voici un résumé de ce qui s'est passé dans la capitale malienne.

L'étape en bref...

L'étape de Bamako s'est déroulée en deux journées. Les participants sont arrivés le 8 au soir à Bamako ; dès le lendemain, ils ont participé à la marche du village des Sans Terre et à la remise des doléances et du livret vert aux députés.

Le lendemain, les participants ont remis le livret aux autorités au cours d'une cérémonie officielle. L'après midi a consisté en plusieurs ateliers/débats autour des perspectives de lois. A cette occasion, Fian France a co-animé un atelier sur la Déclaration pour le droit des paysans et Paysanne et travailleurs et travailleuses ruraux-ales encours de négociation à l'ONU.

Le lendemain, les caravaniers ont repris la route pour Kayes, à 495km au nord-ouest de Bamako.

Le village des sans terre et la marche du 9 mars

La caravane des luttes pour la terre et l'eau s'est jointe, dès son arrivée à Bamako, au village des Sans Terre organisé par l'UACDDDD et la CMAT, et qui regroupe les victimes d'accaparement des terres et de spoliation foncière de tout le Mali.

Pour sa troisième édition, la marche du village des Sans Terre, a réuni plus de 1 000 paysans venus de plusieurs régions du Mali pour protester contre la mauvaise gestion des terres.

Les manifestants ont marché de la place de la Liberté jusqu'à la place de l'Indépendance, en scandant des slogans critiquant les spéculateurs fonciers et l'entreprise Monsanto.

La marche s'est clôturée par la remise des dix points de doléances et les observations de la CMAT sur le projet de loi foncière Agricole, ainsi que le livret de la Convergence, aux députés de la commission développement rural de l'Assemblée nationale du Mali.





L'atelier sur la Déclaration des Droits des paysans et des paysannes

Dans le cadre de la Caravane de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau, FIAN France a co-animé un atelier de deux jours à Bamako (Mali) organisé par la CMAT, les 9 et 10 mars. L'objectif était de sensibiliser les Organisations paysannes et de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest à la Déclaration des droits des paysans et des paysannes et d'engager une réflexion sur les moyens d'actions à mettre en place pour défendre ces droits. Cet atelier a intéressé beaucoup de personnes, on compté 150 participants.

Céline Zoppello (FIAN France) et Florence Kroff (FIAN Belgique) ont co-animé l'atelier avec Ndiakhate Fall,

représentant de la Via Campesina Afrique et membre du CNCR, et Ibrahima Coulibaly, vice-président du ROPPA et président de la CNOP.

Ndiakhate Fall, qui travaille au niveau de la commission des droits de l'homme des Nations Unies, et Ibrahima Coulibaly, qui a été mandaté pour travailler avec la Via Campesina sur la déclaration, ont introduit l'atelier en présentant les grands principes de la déclaration, son historique ainsi que les notions de souveraineté alimentaire. Après une présentation de la déclaration des droits des paysans et des paysannes, l'attention a été portée sur 4 articles qui intéressaient

particulièrement les participants de l'atelier :

- le droit à la Terre et aux autres ressources naturelles ;
- le droit à la souveraineté alimentaire ;
- le droit des femmes rurales ;
- le droit des semences.

Après une présentation de ces articles, les participants ont pu échanger, débattre et émettre des propositions autour de la déclaration en général, et des ces quatre articles en particulier. Ils ont ainsi débattu sur la portée juridique de ce texte. Ils ont affirmé la nécessité d'inclure les organisations paysannes dans les processus de prise de décision des politiques quant au droit à la souveraineté



L'atelier sur la Déclaration des Droits des paysans et des paysannes (suite)

alimentaire et aux ressources naturelles (accès au foncier notamment). Ils ont dénoncé les pressions faites par les Etats pour récupérer les terres et mis en avant la nécessité de se mobiliser massivement pour toucher l'opinion publique et lutter pour les droits fonciers collectifs. Ils ont affirmé la fonction sociale de la terre et débattu autour de la notion de « compensation » : la seule compensation possible face à une expulsion est une terre équivalente. Ils ont reconnu les discriminations subies par les femmes en milieu rural, la nécessité de réformer le cadre légal pour leur assurer un revenu décent et l'égalité dans les successions, et de les inclure dans les processus de décision.



Les conclusions de l'atelier ont porté sur l'importance que la Convergence devienne un mouvement inscrit dans la durée. Chaque représentant d'organisation paysanne doit

porter un plaidoyer auprès de son Etat. Le ROPPA devrait porter institutionnellement le plaidoyer au niveau de la sous-région. Le « Livret vert de la Convergence » doit être donné à la CEDEAO, aux différents pays, et aux communautés. Il devrait être créé une plateforme de la convergence pour continuer la lutte.

Enfin, une déclaration a été rédigée au cours de cet atelier. Lue et approuvée en plénière de la Caravane de la Convergence globale, elle affirme le soutien des participants à la Déclaration des droits des paysans et des paysannes qui sera présentée à l'ONU en mai, et insiste sur la nécessité de renforcer le droit à la terre et aux autres ressources naturelles, le droit à la souveraineté alimentaire, le droit des femmes rurales et le droit des semences.



Photos : FIAN France et FIAN Belgique - atelier DDP, Bamako

Pour lire la déclaration de Bamako :

<http://caravaneterreeau.info/?Declaration-de-Bamako>

Fin de la Caravane, Dakar



Arrivés à Dakar le 18 mars, les caravaniers ont clôturer leur périple. Est venu le moment de faire le bilan sur tout ce qui a été mis en avant tout au long de ce voyage, les différents travaux, les actions proposées, et de faire le bilan des points négatifs et positifs de cette Caravane.

Le détail de ce qui s'est passé à Dakar

Le 18 mars, la Caravane est arrivée à Dakar, fin du parcours. Le lendemain, un forum international autour de la terre, l'eau et les semences était organisé pour marquer la fin de la Caravane pour la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau - Afrique de l'Ouest. Après une introduction de Marieme Sow de Enda Pronat, les échanges ont pu commencer.

Autour de la question de l'accès à la terre, différentes thématiques ont été abordées, parmi lesquelles l'accaparement des terres, les problèmes liés au développement de l'agro-business en Afrique de l'Ouest, les réformes foncières. Les représentants de chacun des pays ayant participé à la Caravane se sont succédés pour faire un état des lieux des actions menées contre l'accaparement des terres. Le constat a été fait qu'il s'agit d'un problème qui touche toute l'Afrique de l'Ouest, dont les responsables sont les investisseurs et gouvernements nationaux, dans certains cas appuyés par des investisseurs et gouvernements étrangers. Les impacts de ces actes ont été soulignés : exode rural, sous-alimentation, problèmes de santé, précarité, etc.

La journée du 20 mars, dernière journée de la Caravane, a été consacrée à la remise du Livret vert de la Convergence et l'évaluation de ce mouvement. Initialement, ce livret devait être remis au président de la république du Sénégal, puis au Ministre de l'Intégration. Mais, ce fut au chef de cabinet de ce ministère qu'il fut remis. Ce fut l'occasion pour le responsable de la commission d'organisation

national du Sénégal, le Président du Forum Social Sénégalais, le représentant des caravaniers, le vice-président du ROPPA et du CNCR, de s'exprimer. Ils ont ainsi évoqué les différentes actions menées en Afrique de l'Ouest à l'occasion de la Caravane et par les communautés locales pour défendre leurs droits, dénoncé les souffrances subies par les populations rurales en lien avec l'accès à la terre, à l'eau et aux semences, affirmé la nécessité de s'unir pour défendre et combattre les violations de leurs droits. Ibrahim Coulibaly du ROPPA a déclaré : « Nous voyons tous les jours des paysans dépossédés de leur seul bien, des élus locaux et des chefs de villages corrompus faire des deals avec des agro industries, des populations empêchées d'accéder à l'eau, des semences privatisées au profit d'intérêts financiers extérieurs. Pour nous ces projets sont des projets de mort pour notre région. ... Cette mobilisation est la preuve que nous ne cédon pas au désespoir », et prié le chef de cabinet de ministère de l'Intégration de transmettre leurs revendications auprès du président sénégalais.

Enfin, une déclaration a été rédigée pour clôturer la Caravane de la convergence des luttes pour la terre et l'eau - Afrique de l'Ouest et rassembler et synthétiser en un seul document toutes les revendications exprimées durant ces 18 jours de travail.





Les caravaniers arrivent à Dakar. Photo : Geoff Arboune

L'évaluation de la Caravane

Le dernier jour de la Caravane, à Dakar, a également été l'occasion de faire le bilan de cette action, d'en évaluer les points forts, les points faibles et faire lister les actions décidées qu'il faudra mener dans la continuité du mouvement.

Aussi la Caravane a réussi à se constituer en un moment d'intégration des peuples, d'échanges et de partage d'expériences, d'apprentissages entre les organisations civiles et paysannes d'Afrique de l'Ouest. De nombreuses difficultés ont été mises en avant, mais le constat qu'elles touchent tous les pays, a permis la création d'un élan de solidarité et la formation d'alliances et d'amitiés nouvelles. L'intégration des femmes au mouvement et aux activités de la Caravane a particulièrement été soulignée. La détermination des caravaniers, le bon

déroulement global logistique de l'événement, le soutien et l'accompagnement des partenaires sont autant de points positifs à noter. Enfin, la qualité du Livret vert de la Convergence en tant que document de plaidoyer et l'intérêt manifesté par les différentes autorités sont mis en avant.

Néanmoins, le manque d'organisation de certaines activités, les difficultés de circulation des informations au cours de la Caravane, la non-adhésion de certaines autorités politiques, des difficultés en lien avec la restauration et l'hébergement des caravaniers, ainsi que la défaillance de certaines commissions d'organisation sont autant de points sur lesquels il faudra travailler lors de prochains événements.

Enfin, des actions ont été envisagées dans le but de pouvoir interpeller et

influencer les processus de décision auprès des autorités politiques et des bailleurs, principaux responsables de l'accaparement des ressources. Parmi ces actions, la diffusion et le partage des bonnes pratiques relevées durant les ateliers de la Caravane, le renforcement de la mobilisation de tous les acteurs ruraux (paysans, éleveurs, pêcheurs, hommes et femmes), et le développement d'outils de communication (création d'un site web) sont mises en avant.

A noter, en ce qui concerne les pistes de plaidoyer évoquées tout au long de la Caravane que les autorités sont les premiers garants du respect des droits humains et qu'il est donc important qu'elles respectent leurs obligations. Il s'agit de se mobiliser dans ce sens, en Afrique de l'Ouest mais aussi en Europe, et partout ailleurs dans le monde.

L'actualité de la Déclaration des droits des paysans et des paysannes

Les pays votants

Du 17 au 20 mai aura lieu la 3^{ème} session de Genève sur la Déclaration. Les pays qui voteront sont : l'Albanie, l'Algérie, le Bangladesh, la Belgique, la Bolivie, le Botswana, le Burundi, la Chine, le Congo, la Côte d'Ivoire, Cuba, l'Equateur, Le Salvador, l'Ethiopie, la France, la Géorgie, l'Allemagne, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Kirghizistan, la Lettonie, les Maldives, le Mexique, la Mongolie, le Maroc, la Namibie, les Pays-Bas, le Nigeria, le Panama, le Paraguay, les Philippines, le Portugal, le Qatar, la République de Corée, la Fédération de Russie, l'Arabie Saoudite, la Slovénie, l'Afrique du Sud, la Suisse, la République de Macédoine, le Togo, les Emirats arabes Unis, le Royaume-Uni, le Venezuela et le Viet Nam. Mobilisons-nous!



L'étude de FIAN Belgique

FIAN Belgique a publié une étude sur la Déclaration des droits des paysans, des paysannes et autres personnes travaillant en milieu rural.

Disponible ici : <http://www.fian.be/Vers-de-nouveaux-droits-pour-les-paysan-ne-s?lang=fr>

Le forum en ligne

Le forum en ligne de FIAN France a été ouvert. Venez y faire un tour pour échanger autour des droits paysans, poser des questions, trouver des informations, donner votre avis et débattre!

Forum : <http://droitspaysansfianfr.forumactif.org/>

Négociations des ministères à l'agriculture européens

Le 14 mars 2016, à Bruxelles, se réunissaient les 28 ministres européens de l'Agriculture autour de Phil Hogan - commissaire européen à l'Agriculture - pour parler de la crise des secteurs laitier et porcin. De nouveaux outils de régulation, limité dans le temps, ont été mis en place (augmentation des aides ministérielles et limitation de la production laitière), mais les aides européennes n'ont pas été augmentées. Cela sera-t-il suffisant pour résoudre la crise de surproduction agricole?

Témoignage de femmes paysannes

A l'occasion de l'animation d'un atelier à Bamako, FIAN France a recueilli les témoignages de deux paysannes burkinabé et malienne. Elles ont ainsi témoigné des lourdes difficultés qu'elles rencontrent dans leur travail, et plus largement dans leur vie quotidienne, parce qu'elles sont des femmes.

Vidéo 1 : <https://vimeo.com/161170385> mot de passe : niébé

Vidéo 2 : <https://vimeo.com/161173204> mot de passe : dande

Assassinat de militants des droits de l'Homme au Honduras

Ce mois-ci, Berta Cáceres et Nelson García, militants écologistes honduriens et fervents opposants au projet de barrage de Agua Zarca (Honduras), qui viole les droits fondamentaux du peuple Lenca et son accès à l'eau et à la terre, ont été assassinés à quelques semaines d'intervalle.

A mesure que des compagnies privées accaparent les terres et les eaux de communautés locales, le nombre de militants écologistes assassinés augmente. Face à ces crimes et à ces violations des droits de l'Homme, FIAN France se joint à l'appel des mouvements sociaux et réclame l'adoption de cadres législatifs et réglementaires garantissant la disponibilité et l'accessibilité de l'eau pour tous, ainsi que la justiciabilité du droit à l'eau et à l'assainissement.



